



# PATRIMOINE

**ASSURANCE-VIE** // Pourquoi avec les mêmes conditions de marché certains contrats rapportent-ils 4 % et d'autres 1 % ? Les explications et la stratégie à suivre si votre contrat vous déçoit.

## Palmarès des fonds en euros : le meilleur et le pire de 2015

Marie-Christine Sonkin

[@mcsnkin](#)

Une fois l'effervescence des premiers résultats retombée, on ne parle plus guère des performances des fonds en euros. Quel bilan tirer du cru 2015 ? Le différentiel entre les meilleures et les pires performances est énorme ! Attention, le rendement n'est pas le seul critère de choix et il faut évaluer les performances sur le long terme.

### ● POURQUOI AUTANT DE DIFFÉRENCES ENTRE LES PERFORMANCES ?

Chaque contrat est un cas particulier et nombre de performances s'expliquent non par des raisons de compétence, bonne ou mauvaise gestion des actifs, mais par la politique de la compagnie. Prenons le cas d'ACMN Opale, qui présente pour 2015 l'un des taux les plus bas du marché. L'assureur n'a pas souhaité s'exprimer sur le sujet. Mais les experts expliquent très bien ce score. « *Ce fonds en euros est de création récente*, explique Cyrille Chartier-Kastler, fondateur de Good Value for Money. *En sortant un taux de seulement 1 % pour 2015, l'objectif d'ACMN Vie est de montrer à sa clientèle quel rendement on peut obtenir en investissant actuellement sur le*

*segment obligataire. Un taux de 1 % correspond à la réalité du marché. Une façon d'orienter les épargnants vers les unités de compte. C'est un choix de communication. Tant pis (voire même tant mieux !) si la collecte sur le fonds en euros est faible. La compagnie n'a de toute façon pas envie de faire croître ses fonds en euros dans les conditions de marché actuelles.* »

### ● QUELLE EST LA MARGE DE MANŒUVRE DES ASSUREURS ?

Si les taux peuvent résulter tout simplement de la politique commerciale des assureurs, parmi eux, certains opèrent des arbitrages au sein d'un même contrat, notamment lorsqu'il s'agit de fonds fermés auxquels il n'est plus possible de souscrire. Sur certains de ces contrats, des monosupports en euros, des épargnants bénéficient encore de taux garantis. Une clause courante il y a quelques décennies et à laquelle on accordait assez peu d'importance. Un taux garanti de 4 % ou 4,5 % représentait peu de chose dans un contexte de rendement élevé des actifs obligataires. Anticipant un éventuel retourne-

ment du marché, les assureurs ont peu à peu supprimé ce type de garantie, dont ne bénéficient plus les souscripteurs de la dernière génération. Sur ce type de contrats, coexistent donc des assurés bénéficiant de cette fameuse garantie et d'autres non. « *Sur un même contrat, certains épargnants bénéficient toujours d'un taux de 4 % alors que d'autres n'auront que 1,25 %*, précise Cyrille Chartier-Kastler. *C'est le cas de Confluence, distribué par le Crédit Agricole.* »

### ● QUEL EST LE SECRET DES FONDS QUI RAPPORTENT LE PLUS ?

Tout d'abord, il est plus facile de réaliser une bonne performance lorsque l'actif géré est faible que lorsqu'il s'agit d'un paquebot avec des centaines de millions à placer. De nombreux fonds placés dans le haut du tableau tirent profit de leur petite taille pour saisir rapidement de bonnes opportunités qui ne seraient qu'une goutte d'eau dans l'actif des contrats de grosses compagnies. « *Compte Epargne MIF, par exemple, est un monosupport en euros d'un poids limité* », remarque Cyrille Chartier-Kastler. « *Il faut*



comparer des choses comparables, insiste Sonia Fendler, présidente d'Expert & Finance et responsable de l'offre de la clientèle patrimoniale du groupe Generali. *Les gros paquebots ne peuvent être comparés à des contrats eurodynamiques ou à des contrats euro-immobiliers, dont l'actif est réduit et qui consacrent une part significative de leur portefeuille respectivement aux actions et à la pierre* » (lire pages 38-39). Le contrat le plus performant, Sérénipierre, est un contrat essentiellement investi en immobilier.

### ● COMMENT LES RENDEMENTS VONT-ILS ÉVOLUER ?

« L'entrée en vigueur de la directive Solvabilité II va contraindre les assureurs à réduire encore la part dévolue aux actions d'autant plus qu'elles sont de plus en plus volatiles. Les gestions devront encore davantage jouer sur l'obligataire et l'immobilier, explique Sonia Fendler. Ce qui fera la différence, c'est la collecte nette. Pour éviter la dilution, il ne faudra pas trop collecter. »

D'ailleurs, c'est une politique que pratiquent déjà les assureurs sur le fonds eurodynamique du contrat Himalia, la collecte est généralement stoppée au mois de juin. En tout cas, les performances vont continuer à fondre et, pour Sonia Fendler, « il n'est pas exclu que la moyenne des rendements passe sous 2 % en 2016. Il existe toutefois une inertie colossale et nous avons encore de la marge avant de passer en taux négatif. L'enjeu sera de savoir quels montants les assureurs ont provisionnés dans leur PPE. »

L'année 2016 devrait aussi être plus difficile pour les contrats eurodynamiques vu les mauvaises performances des actions en début d'année. Les fonds prennent généralement des positions fortes au premier semestre et sécurisent ensuite.

### ● QUE FAIRE SI LES PERFORMANCES DE VOTRE CONTRAT

### SONT MAUVAISES ?

Les contrats d'assurance-vie ne sont pas transférables. Mais, chez un même assureur, il est possible de troquer son vieux contrat mono-support en euros contre un multi-support partiellement investi en unités de compte (transfert Fourgous) ou un contrat eurocroissance qui offre une garantie en capital, mais seulement à l'échéance. Ces transferts se font sans perte d'antériorité fiscale.

Reste la possibilité d'effectuer des rachats partiels. Si le contrat a plus de huit ans, les intérêts ne sont taxés à 7,5 % qu'après un abattement annuel de 4.600 euros (9.200 euros pour un couple). Une tactique que les assurés de plus de 70 ans doivent toutefois éviter s'ils veulent bénéficier des avantages assortis à l'assurance-vie en matière de droits de succession.



**Toutes les performances 2015 sur [lesechos.fr/patrimoine](http://lesechos.fr/patrimoine)**

### LEXIQUE

- Fonds en euros : fonds à capital garanti (hors frais).
- Multisupport : contrat contenant plusieurs supports, généralement un fonds en euros et des UC.
- PPE : provision pour participation aux excédents. Participation mise en réserve, devant être redistribuée aux assurés dans un délai de huit ans.
- Solvabilité II : réforme des règles européennes garantissant la solvabilité des sociétés d'assurances.
- Unités de compte (UC) : sicav, FCP, parts de SCPI... détenus via un contrat. La valeur de rachat du contrat évolue à la hausse ou à la baisse en fonction de celle des UC détenues. Le capital n'est pas garanti.



## Les tops et les flops des rendements

■ Tops ■ Flops

Compagnie	Distributeur	Produit (nom du fonds)	2015, en %
<b>Suravenir</b>	Primonial	Sérénipierre (Sécurité Pierre Euro)	<b>4</b>
<b>Spirica</b>	UAF Life Patrimoine	Arborescence Opp. (NeoEuro Garanti)	<b>3,63</b>
<b>Suravenir</b>	Fortuneo	Fortuneo Vie (Suravenir Opportunités)	<b>3,6</b>
<b>Spirica</b>	BforBank	BforBank Vie (Euro Alloc. Long Terme)	<b>3,51</b>
<b>La France Mutualiste</b>	La France Mutualiste	Retraite Mutualiste du Combattant	<b>3,35</b>
<b>Capma &amp; Capmi</b>	Monceau Assurances	Carnet Multi Epargne	<b>3,34</b>
<b>MIF</b>	Mutuelle Ivry La Fraternelle	Compte Epargne MIF	<b>3,3</b>
<b>Capma &amp; Capmi</b>	Monceau Assurances	Dynavie	<b>3,27</b>
<b>BNP Paribas Cardif</b>	Nortia	Panthéa (Euro Conviction)	<b>3,24</b>
<b>Generali Vie</b>	Generali Patrimoine	Himalia (Elixence)	<b>3,2</b>
<b>CNP Assurances</b>	Caisse d'Epargne	Initiatives Plus	<b>1,8</b>
<b>ACMN Vie</b>	Crédit Mutuel Nord Europe	NEA Patrimoine	<b>1,75</b>
<b>MAAF Vie</b>	MAAF	Winnéo Retraite	<b>1,71</b>
<b>Mutex S.A.</b>	Mutuelles action. de Mutex	Mutex Epargne	<b>1,7</b>
<b>Prédica</b>	Crédit Agricole	Cap Découverte	<b>1,6</b>
<b>ACMN Vie</b>	Crédit Mutuel Nord Europe	ACMN Avenir	<b>1,6</b>
<b>ACMN Vie</b>	Crédit Mutuel Nord Europe	Plan Libre Projet	<b>1,5</b>
<b>CNP Assurances</b>	Caisse d'Epargne	Livret Assurance Vie	<b>1,45</b>
<b>Prédica</b>	Crédit Agricole	Confluence	<b>1,25</b>
<b>ACMN Vie</b>	Crédit Mutuel Nord Europe	ACMN Opale	<b>1</b>

NB : certains doublons ont été retirés et un tri a été effectué dans les ex-aequo de façon à privilégier la présentation d'un panel diversifié.

« LES ÉCHOS » / SOURCE : GVFM